

SEANCE DU 11 AVRIL 2018

Président : Gérard Paulin

Secrétaire : Fabrice Picard

Présents : Tous, sauf : J-Marie Paulin, Jacques Sonney et M-France Dubrez : excusés.

RESULTATS COMPTABLES NETS de l'ensemble des budgets 2017 :

+ 287 028.47 €

- | | |
|---------------------------------------|----------------|
| - Résultat du budget principal : | + 173 875.24 € |
| - Résultat du budget bois : | + 91 867.58 € |
| - Résultat du budget assainissement : | + 4 092.95 € |
| - Résultat du budget lotissement : | + 17 192.70 € |

AFFECTATION des Résultats 2016 :

- L'excédent de Fonctionnement du budget Principal 2017 s'élève à **83 196.60 €**, auquel s'ajoute le solde antérieur d'exécution d'investissement de : **42 776.18 €**, Pour un montant de : **125 972.78 €** qui est reporté en totalité en recette de fonctionnement 2018.
- Le résultat de fonctionnement 2018 du budget Bois s'élève à **67 556.29 €**, sur lequel on reporte le résultat antérieur de **50 422.62 €**, soit une somme de **117 978.91 €** qui sera affectée ainsi : en recette de fonctionnement 2018 pour un montant de **91 867.58 €** et en dépense d'investissement pour : **26 111.33 €**.
- L'excédent de fonctionnement du budget Assainissement s'élève à **36 411.31 €**, auquel s'ajoute le résultat antérieur de : **2 595.96 €**, soit un montant de **39 007.27 €** qui sera affecté ainsi : **4 092.95 €** en recette de fonctionnement 2018 et **34 914.32 €** en dépense d'investissement.
- Le résultat du budget de fonctionnement du Lotissement des Places est un déficit de **-11 618.25 €** auquel on ajoute le résultat antérieur de : **19 929.71 €**, soit un montant à affecter de **8 311.46 €** à reporter en recette de fonctionnement 2018.
Le conseil décide de clôturer définitivement ce budget annexe au 1^{er} mai 2018.

TAUX D'IMPOSITION 2018 :

sans changement

- | | |
|---------------------------|---------|
| - Taxe d'habitation : | 16.44 % |
| - Taxe Foncière : | 9.87 % |
| - Taxe Foncier Non bâti » | 17.91 % |

BUDGETS 2018

Fonctionnement Investissement

	Dépenses :	554 095.54 €	667 000 €
-	Budget Principal		
	Recettes :	563 518.78 €	667 000 €
	Dépenses :	272 300 €	62 111.33 €
-	Budget Bois		
	Recettes :	281 867.58 €	62 111.33 €
	Dépenses :	74 504.00 €	95 168.32 €
-	Budget Assainissement		
	Recettes :	75 346.95 €	95 168.32 €
	Dépenses :	8 881.24 €	8 881.24 €
-	Budget Lotissement des Places		
	Recettes :	8 881.24 €	17 762.48 €

LOCATIONS 2018 :

Salle des Fêtes, Ferme de Cessay, Cimetière (dont des caves urnes), prix Assainissement 2018 et Eau de Vau les Aigues 2018. Voir ci-joint

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Prise en compte de la Gym, organisée par Agnès GOY et intégrée dans l'ASB (Association Sportive de Boujailles) pour l'achat de matériel et son engagement.

Le montant global des subventions est de **5 096 €**

TRAVAUX :

- **ECOLE :** Regroupement du Primaire

Les offres des entreprises sont en cours de contrôle par le Bureau d'études, qui remettra à la commission d'appels d'offres ses conclusions prochainement.

- **ECLAIRAGE PUBLIC :**

Après l'analyse des offres des entreprises, faite par le SYDED, il ressort que l'entreprise CITEOS est la mieux-disant pour un montant global HT de 62 771 €. Le conseil valide l'analyse des offres et déclare l'offre de CITEOS économiquement la

plus avantageuse. Une réunion avec l'entreprise est prévue le 2 mai à 14h00 à la Mairie.

- **RUE DE CHAMPAGNOLE :**

Les Bureaux d'études ont remis partiellement leur convention d'honoraires pour ce projet d'aménagement. Des renseignements complémentaires doivent être fournis au conseil pour faire son choix.

BOIS :

- **Vente des bois à Poligny (39) le 11 avril :**

Parcelle 23 : vente de bois en bloc de 279 m³ sous écorce pour un prix de **13 919 €** à la scierie Longchamp, **soit 50 €/m³**

- **Frais de garderie :** pour 2017, facturés en 2018, pour un montant TTC : **8 636.56 €**

- **Cotisation aux Communes Forestières :** **673 €**

- **Contribution à l'Hectare :** **771.12 €**

- **La Contribution Volontaire Obligatoire (CVO),** en 2018, s'élève à **264.51 €**

- **Travaux sylvicoles 2018 :**

Les travaux d'entretien forestiers seront confiés à nos entreprises habituelles : E. Coulet et J-M Baud pour un montant maximum de **25 000 €**.

- En remplacement de Benoît LHOMME, un nouvel interlocuteur ONF a été nommé depuis le 1^{er} avril 2018, il s'agit de **Richard DELORME**, qui résidera à la maison forestière à Boujailles à partir du 1^{er} Mai. **Nous lui souhaitons la bienvenue.**

DEMANDES D'ACHAT DE TERRAINS COMMUNAUX :

Valérie CLERC : souhaite acquérir une partie ou la totalité de la parcelle située entre la propriété de Maurice Maréchal et celle de Régis BEY. Le conseil se rendra sur place avant de rendre sa décision.

Guillaume BARBE et Alicia BERNHARD (4 Place de la Fontaine) ont manifesté leur désir d'acquérir la parcelle (ex rue du Petit Pont) située entre leur propriété et le ruisseau. Mais le prix de vente défini en conseil depuis le 22/12/2016 à 10 €/m² ne semble pas leur convenir. Nous attendons de connaître leur décision.

LE 23 MAI 2018 : les Fréquences de la TNT CHANGENT.

**Cette opération concerne les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne
râteau. Il faudra procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir
l'intégralité des programmes de la TNT, à partir de la télécommande du téléviseur.**